

N°2018-19

Les Brèves
de
Schwenheim

**NOTRE AVENIR,
ENSEMBLE À SCHWENHEIM**

www.paysdemarmoutier.eu

03 88 70 20 48

Mairie.schwenheim@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Sommaire	2
Le mot du MAIRE	3
Actions en cours et dernières décisions du conseil municipal :	4
Travaux réalisés	6
Bien vivre ensemble	6
Communiqué	7
Histoire de notre commune	9
Vie du village et des associations	11
- 55 ans, bel âge	11
- Félicitations à 2 Bacheliers	11
- Victoire des Bleus	12
- Fêtes des voisins	12
- Don du sang	13
- Conseil de fabrique	13
- Célébrations anniversaires	15
- Club de l'amitié	15
- Fête nationale du 14 juillet 2018	16
- Cérémonie du 11 novembre 2018	17
- FCS	18
- Chorale des enfants	19
- « A Petits Pas... »	20
- PRO-PATRIA	21
- ASLS	24
- VCUS	26
Etat civil	28
Moment de détente, blagues d'alsace	29
Numéros utiles	30
Permanences	31
Informations sur le recensement 2019	32



directeur de la publication : **Gabriel Oelschlaeger**

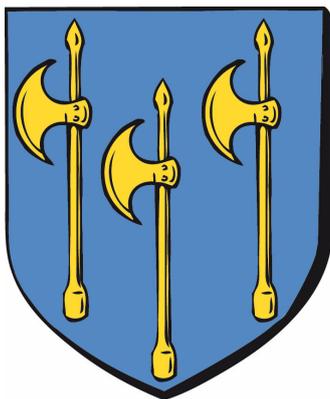
Réalisation : **M Frédéric JACQUET** avec le soutien de **Jean-Claude HAMMANN**.

Membres de la commission : **Gabriel OELSCHLAEGER** (président), **M.JACQUET** (vice-président), **M et Mme LERCH**, **M.CAPINHA**, **Mme REINHARDT**, **M.DERVIEUX**, **Mme JUGEAT**, **Mme SCHALCK**, **Mme WEISS**, **M.WILT**, **M.HAMMANN**, **Mme MULLER**, **M LEYENDECKER** et **Mr ZORN**.

Nous remercions vivement tous les photographes, reporters et personnes ayant contribué à la bonne réalisation de nos brèves communales.

Photo de couverture : Entrée Ouest du village.

LE MOT DU MAIRE



Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Néanmoins, en cette période dédiée à l'espoir et aux souhaits, je veux d'abord formuler, au nom du Conseil municipal, des vœux personnels pour chacun et chacune d'entre vous.

Vœux de bonne santé, d'épanouissement personnel à partager avec vos familles et tous ceux qui vous tiennent à cœur.

Je voudrais exprimer toute notre solidarité envers les familles cruellement touchées par le départ d'un proche ainsi que toutes les personnes qui souffrent. Je leur souhaite de retrouver la sérénité de jours meilleurs et la force de combattre l'abattement et la tristesse. Vœux de réussite pour nos entreprises, nos commerces, nos artisans, qui participent au grand dynamisme du village.

Je remercie personnellement toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune pour qu'elle conserve son dynamisme et son attractivité : élus, agents communaux, bénévoles, responsables d'associations.

Le dynamisme d'un village se mesure et dépend des associations car la vie locale se révèle très riche de par sa diversité des activités et animations proposées. Chacune et chacun de vous a ici toute sa place car c'est ensemble que nous pourrons avancer dans l'intérêt général et la solidarité.

Quand on se bat pour construire une vision ambitieuse pour notre commune, on se prend à espérer que tous nos concitoyens approuvent les progrès que nous faisons. Ce n'est pas possible, d'abord parce que la définition du succès est différente pour chacun d'entre nous, ensuite parce que chacun apporte sa propre interprétation de ces multiples actions. Des erreurs existent mais beaucoup d'entre vous remarquent les avancées que nous obtenons dans de nombreux domaines. Vos encouragements réguliers nous permettent de maintenir notre engagement pour la prospérité de notre village. Nous avons confiance dans l'avenir de Schwenheim. Un avenir que nous souhaitons construire dans le souci du bien commun, avec une bonne dose de courage et de sagesse.

C'est également le moment de vous apporter un éclairage sur le travail et les actions de l'année 2018 sur le territoire communal et je voudrai remercier les conseillers municipaux et les agents de la collectivité pour leur motivation à servir la population. Je me permets de vous citer les grands projets de l'année 2018 réalisés ou en cours de chantier :

- La révision générale du Plan Local d'Urbanisme dont l'enquête publique s'est terminée début décembre.
- L'aménagement et la sécurisation de la Rue principale.
- L'aménagement de la Rue de Saverne.
- La restauration des deux oratoires.
- Le remplacement de la toiture et l'isolation des combles de l'ancien presbytère.

Et les projets 2019 ?

- Mise aux normes et accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente.
- Suite du remembrement.
- Renouvellement du réseau d'eau potable entre Rue du ruisseau et sortie vers Furchhausen.
- Commencement des travaux de renouvellement du collecteur d'eaux usées le long du Dorfgraben, entre Rue de Saverne et stade.
- Commencement des travaux de mise en place du bassin de rétention d'eaux usées au stade.

Tous ces projets seront engagés l'année prochaine et nous devons continuer à gérer au plus juste avec une rigueur sans faille.

Pour que Schwenheim demeure un village attractif, il nous appartient, avec vous, de le valoriser, de l'accompagner, de se rassembler pour le mettre au service de l'intérêt général. Vous pouvez compter sur l'ensemble du conseil municipal et des différents partenaires pour travailler avec détermination pour l'avenir de notre collectivité.

Et n'oubliez pas, vous êtes tous invités, le dimanche 13 janvier 2019 à 10h 30 à la salle polyvalente pour partager un grand verre de l'amitié lors des vœux de la municipalité.

E glectliche Wihnachte un e gütes neje Jahr.

Votre maire

Gabriel Oelschlaeger

ACTIONS EN COURS ET DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SMICTOM de Saverne – convention lutte contre les dépôts sauvages

Le SMICTOM de Saverne nous propose une convention de partenariat de "Lutte contre les dépôts sauvages".

La Commune s'engage à :

- Poursuivre tout auteur de dépôts sauvages identifié en se portant partie civile devant les tribunaux compétents, ou en appliquant une tarification forfaitaire. Lorsque la commune applique ces frais d'identification et de gestion, le Smictom s'en abstiendra.
- Faire enlever tous les déchets.
- Communiquer sur les incivilités dans la revue communale ou par ses moyens de communication habituels.
- Transmettre régulièrement au Smictom les données sur les dépôts sauvages (nombre de dépôts, nature des déchets et estimation des quantités de déchets par dépôt). Obligations du Smictom de la région de Saverne :
 - Accompagner la commune pour l'identification des auteurs de dépôts sauvages lorsque celle-ci n'est pas en mesure d'assurer la recherche d'un nom pour des déchets déposés en sacs.
 - Accompagner les communes qui souhaitent réaliser une opération d'identification des dépôts dans les corbeilles municipales, par la mise à disposition d'un ambassadeur du tri qui accompagnera un Agent municipal pendant 1 à 7 heures (en cohérence avec le volume de dépôts et la taille de la commune).
 - Communiquer sur les incivilités.
 - Prendre en charge une partie du coût de la redevance OM des communes ayant relevé et géré des dépôts sauvages répétitifs (fiche de suivi à renseigner et retourner au Smictom).

Modalités financières :

A la fin de chaque année, soit avant le 30 octobre, les Communes ayant lutté contre les dépôts sauvages selon les conditions de l'article 3, pourront envoyer au Smictom une demande d'allègement de la redevance incitative à l'aide du formulaire en annexe. Le taux de l'aide accordée par le Smictom est forfaitaire et fixé annuellement par le comité directeur du syndicat. L'aide sera apportée sous la forme d'une remise, fixée pour 2018 à 40% du montant annuel de la part variable de la redevance ordures ménagères de la commune

(tous bacs confondus), étant entendu que les Communes faisant face à de plus grandes quantités de dépôts sauvages ont une redevance plus élevée et seront ainsi plus fortement aidées. Il est proposé aujourd'hui d'autoriser Mr le Maire à signer ladite convention, conclue pour une durée d'un an, reconductible tacitement par périodes d'un an. Elle peut être rompue à l'initiative de l'une ou l'autre des parties par courrier recommandé.

Après concertation, le Conseil municipal, AUTORISE Mr le Maire à signer la présente convention.

Demande de subvention pour l'enseignement de la natation

L'école primaire de Marmoutier nous a fait part, le 17 septembre, d'une demande de subvention relative aux cours de natation pour les enfants domiciliés à Schwenheim. La demande concerne 27 élèves et se calcule comme suit :

- Période 1 : 1.60€ x 10 séances x 10 élèves = 160 €
- Période 2 : 1.60€ x 11 séances x 9 élèves = 158,40 €
- Période 3 : 1.60€ x 10 séances x 8 élèves = 128 €

Soit un total de 446,40€.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité la demande de subvention émise par l'école primaire de Marmoutier et versera la somme de 446 € pour l'enseignement de la natation.

Fonds de concours extension rue des Vergers – fixation de la cadence d'amortissement

La Commune a délibéré le 07 novembre 2016 (DCM 2016-73), sur le versement à la CCPMS, aujourd'hui après fusion CCPMS-CCPS au SDEA de Saverne, du fonds de concours qui incombe à la Commune soit :

- Extension assainissement rue des Vergers : part de la commune 14 703,45 €.

Il est aujourd'hui nécessaire de délibérer sur la durée de son amortissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal FIXE la durée d'amortissement à 1 an.

Effacement du réseau aérien Orange rue du Ruisseau – durée d'amortissement de la subvention d'investissement

La Commune a délibéré le 07 novembre 2016 (DCM 2016-71), sur la convention d'effacement du réseau aérien Orange rue du Ruisseau.

- Effacement réseau aérien Orange rue du Ruisseau : 2 931 €.

L'opération aujourd'hui terminée, il est nécessaire de délibérer sur la durée de son amortissement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal FIXE la durée d'amortissement à 1 an.

Médiation Préalable Obligatoire – convention avec le CDG 67 à titre expérimental

Le Centre de Gestion 67 propose à la Commune une convention de Médiation Préalable Obligatoire en cas de conflits entre l'autorité territoriale et les Agents communaux. Cette médiation, à titre expérimentale pour le Bas-Rhin, serait obligatoire avant toute autre action auprès d'autres services juridiques et permettrait un dénouement plus rapide du conflit. L'appel au médiateur sera facturé 100€/heure, et la convention serait conclue pour une durée de 2 ans.

Après concertation, le Conseil municipal AUTORISE Mr le Maire à signer la présente convention.

TRAVAUX REALISES

ENTREE SUD-OUEST en provenance de MARMOUTIER

Sécurisation des entrées :

Les travaux de sécurisation des entrées du village sont dorénavant terminés. L'objectif est bien de réduire la vitesse de circulation des véhicules sur l'axe traversier et de protéger les piétons et nos enfants.



ROND POINT et TROTTOIR AU CENTRE VILLAGE



SORTIE NORD-EST VERS FURCHHAUSEN



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les rendez-vous conviviaux des 3 prochains mois sont les suivants :

- 13 janvier 2019 : Vœux du Maire à la salle polyvalente à 10h30.
- 17 janvier au 16 février 2019 : recensement de la population.
- 27 janvier 2019 : sortie Erbsesupp organisée par le FCS.
- 10 mars 2019 : harengs marinés organisé par le FCS.
- 16 mars 2019 : bourse aux vêtements organisée par « A Petits Pas... » à la salle polyvalente.
- 06 mars 2019 : carnaval organisé par « A Petits Pas.. » à la salle polyvalente
- 24 mars 2019 : repas des aînés.

COMMUNIQUE

1 / ERREURS de TRI des DECHETS



Avec le soutien de



Tri des déchets : intensifions nos efforts !

Le Smictom de la région de Saverne teste actuellement de nouveaux supports pour le contrôle des bacs de tri. Un support rouge pour les contenus non conformes, un support orange pour les erreurs isolées et un support vert pour encourager les bons trieurs.

Les erreurs de tri demeurent une préoccupation pour le Smictom. Elles ont augmenté en 2016 et 2017 successivement, nous plaçant en 2017 au dernier rang des 7 syndicats de collecte du SMITOM de Haguenau-Saverne (qui gère le traitement de nos déchets). Le Smictom a par conséquent été contraint d'intensifier les contrôles de bacs.

Nos ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en matière de tri et de compostage. Vous pouvez les contacter au 03 88 02 21 80 ou par mail à smictom@smictomdesaverne.fr.

MAUVAIS CONTENU
VOTRE BAC N'VA PAS PU ÊTRE COLLECTÉ CE JOUR CAR IL PRÉSENTE LES ERREURS SUIVANTES :

- Ordures ménagères
- Plastiques non recyclables
- Textiles, chaussures
- Verre
- Déchets verts
- Autre :

Votre bac contient trop d'erreurs de tri, merci de retirer le contenu non-conforme pour le prochain passage.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

ATTENTION
VOTRE BAC PRÉSENTE LES ERREURS SUIVANTES :

- Ordures ménagères
- Plastiques non recyclables
- Textiles, chaussures
- Verre
- Déchets verts
- Autre :

Votre bac sera collecté ce jour. Merci cependant de veiller à respecter les consignes de tri lors de la prochaine collecte.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

BRAVO
VOTRE BAC JAUNE EST CONFORME !

La qualité du tri a été vérifiée par notre opérateur. Aucune erreur n'a été constatée.

Vos efforts contribuent à la préservation de notre environnement et à la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

DES QUESTIONS SUR LE TRI ?
www.smictomdesaverne.fr
03 88 02 21 80

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

2 / La GEMAPI

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 attribue aux communes et à leurs groupements, une nouvelle compétence obligatoire dénommée Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) relative à l'aménagement de bassin versant, à l'entretien des cours d'eau, à la lutte contre les inondations ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques.

L'entrée en vigueur de cette compétence, initialement fixée au 1er janvier 2016, a été reportée au 1er janvier 2018 par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe). En séance du 6 juillet 2017, le Conseil Communautaire du Pays de Saverne avait décidé d'étendre aux communes de l'ex Com Com de Marmoutier-Sommerau les dispositions adoptées en 2016 pour les communes de l'ex Com Com de Saverne visant à exercer la compétence GEMAPI.

Quelles sont les missions de la GEMAPI ?

Les missions relevant de la compétence GEMAPI sont définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement.

1° : L'Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, c'est-à-dire :

-Aménagements visant à préserver, réguler ou restaurer les caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau (rétention, ralentissement des crues, barrages de protection, création ou restauration des zones de rétention temporaire des eaux de crue ou de ruissellement).

2° : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.

L'entretien du cours d'eau a pour objectif de le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou son bon potentiel écologique.

5° : La défense contre les inondations et contre la mer; elle comprend la création, la gestion, la régularisation d'ouvrages de protection contre les inondations.

8° : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Le financement du programme des travaux qui s'inscrivent dans la compétence GEMAPI est assuré au moyen d'une taxe spécifique dont le dispositif est codifié à l'article 1530 bis du Code Général des Impôts. Il s'agit d'une taxe additionnelle aux impôts ménages et à la Cotisation foncière des entreprises (CFE).

La Com Com vote un montant (et non un taux) qui ne peut dépasser 40€ par habitant et c'est l'administration fiscale qui est chargée de répartir ce montant sur les contribuables aux 4 taxes (Foncier bâti, Foncier non bâti, Taxe d'habitation et CFE).

Pour l'année 2018, le produit de ladite taxe est de 231 500 € soit 6,40 € par habitant réparti de la façon suivante :

- au titre de la Haute-Zorn : 180 000€
- au titre du Rohrbach : 27 000 €
- au titre du Kohbach : 17 000€
- au titre de la ComCom de la Mossig : 7 500€

Sur vos avis d'impôts 2018, la taxe GEMAPI est la suivante :

- Foncier bâti : 0,176%
- Foncier non bâti : 0,627%
- Taxe d'habitation : 0,259%

Lors de la séance de travail en date du 11 septembre 2018, les services du SDEA ont présenté l'évolution technique et financière des PAPI (Programmes d'Actions de Préventions des Inondations) de la Haute-Zorn dont le montant des travaux passe de 3,961 millions d'euros HT à 8,521 millions d'euros HT soit une augmentation de 4,560 millions d'euros HT ou 5,472 millions d'euros TTC.

L'incidence financière sera mesurée à partir de 2022 lorsque le programme opérationnel sera mis en œuvre. Elle fera évoluer la taxe GEMAPI à 7,86€ par habitant si le plan de financement prévu se concrétise.

Pour 2019, le produit de la taxe GEMAPI sera maintenu à 231 500€.

La révision du projet prend en compte les paramètres suivants :

- Une refonte complète du projet d'aménagement initial.
- Prise en compte des contraintes : remblais de voie ferrée, l'incidence de chaque rétention sur les enjeux amont, route départementale.
- La prise en compte des résultats des investigations topographiques et géotechniques.
- Des conceptions particulières pour prendre en compte des spécificités locales (ouvrage transparent, aménagement d'aire de retournement, etc..)
- Evolution du projet pour renforcer les aspects sécuritaires des ouvrages.
- Evolution réglementaire (décret digues 2015) impliquant :
 - * réalisation études des dangers
 - * évolution environnementale
 - * constitution d'un dossier d'autorisation environnementale

LES FONTS BAPTISMAUX

En grès : taillé ; bois : décor en relief ; plâtre.

Une cuve de section polygonale est montée sur une colonnette cylindrique reposant sur un socle de style attique.

Le couvercle est en bois avec la statuette de Saint Jean-Baptiste en plâtre.

Les fonts baptismaux portent la date 1697 combinée avec 1698 sur la cuve. Le couvercle date du 19^e siècle.

LE BENITIER

En grès date de 1598.

Cet élément s'inscrit dans la sculpture gothique finissante. Le bénitier de section polygonale est décoré d'un écu portant une étoile. La signification de ce blason est inconnue : il s'agit peut-être des armes d'une des nombreuses familles nobles du village.

LA CHAIRE

En bois. 19^e siècle.

Cette chaire de style néo-gothique comportant les représentations des quatre Evangélistes autour du garde-corps est couverte d'un abat-voix ouvragé. Un clocher, surmonté d'une flèche, est maintenu symboliquement par des arcs-boutants. La rampe de l'escalier est couverte de roses quadrilobées ainsi que d'entrelacs de facture gothique. L'ensemble repose sur une fine colonnette surmontée d'un chapiteau.

LES DEUX AUTELS-RETABLES SECONDAIRES

En bois : décor en bas-relief, peint, doré, décor rapporté ; peinture à l'huile.

Les autels secondaires sont très semblables, mais présentent des différences qui font penser que celui du nord pourrait avoir un retable du 18^e siècle, en partie remanié (ailerons), alors que le retable sud serait une copie du précédent, réalisée dans la 2^e moitié du 19^e siècle.

Les autels ont un décor du 18^e siècle sur les faces latérales, celui des faces antérieures a été remplacé au 19^e siècle. Les toiles des médaillons des couronnements datent également du 19^e siècle, celle de Saint Antoine de Padoue et l'Enfant Jésus est signée par Charles JAEG et datée de 1899, celle de Saint Sébastien est d'une autre main. Dans les niches, les deux statues en plâtre de l'Immaculée Conception et de Saint Joseph ont sans doute remplacé les statues d'origine à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle.

Les autels sont d'élévation droite ; retables architecturés, avec niches centrales. Colonnes doubles avec frontons différents au nord (console centrale) et au sud (fronton interrompu) ; couronnements différents avec médaillons ornés d'une toile peinte, flanqués de colonnes.

LE CONFESSIOMNAL

En bois. 19^e siècle.

Cette pièce de mobilier est d'inspiration baroque. Le confessionnal est décoré de colonnettes tournées. Les ouvertures, dont celle de l'officiant, sont aménagées de croisillons ouvragés, en particulier celui de la partie centrale qui affecte une forme d'ostensoir. L'ensemble est surmonté d'un fronton avec un décor de style rocaille.

LE MAÎTRE-AUTEL

Le maître-autel a sans doute été mis en place après l'achèvement de l'église en 1855. Il remploie des éléments de décor sculpté du milieu du 18^e siècle (panneaux latéraux sous le gradin, ainsi que ce dernier).

Le tombeau de l'autel est évasé et il y a une croix d'autel au sommet.

Le tabernacle est un tabernacle à ailes La porte du tabernacle a été peinte en 1899 par Charles JAEG, peintre à Strasbourg. Le dessin représente le Bon Pasteur.

A remarquer également l'Agneau sur le livre aux sept sceaux (sur l'autel) et des symboles christiques sur les faces latérales du tabernacle.

LES 6 CHANDELIERS

Sur l'estrade du maître-autel, ils sont en laiton fondu et ciselé.

Ils ont un pied tripode, orné de reliefs figurés : médaillons.

Cinq chandeliers portent le même décor : angelot, Vierge en pied, Agneau sur la croix. Sur le chandelier signé, Œil de Jéhovah, Vierge en pied et buste de la Vierge.

Un seul des 6 chandeliers porte la marque du bossetier Cotton à Nancy. Ils datent probablement de la 1ère moitié du 19e siècle.

LE CHEMIN DE CROIX

Ce chemin de croix, dont l'auteur n'est pas connu, pourrait dater de la fin du 18e ou début du 19e siècle. La composition de la Déploration reprend celle d'un tableau conservé à l'église paroissiale de Saverne, peint en 1737 par le chanoine Claude RIVET, s'inspirant d'œuvres de l'école romaine du 17e siècle. Les toiles ont été marouflées et les cadres supprimés.

LA CROIX DE CIMETIERE

En grès : décor en ronde bosse, peint.

Croix érigée dans l'ancien cimetière au sud de l'église en 1747. Elle fut rénovée en 1844 par les jeunes de la paroisse. Une mission fut effectuée en 1922.

C'est un Christ aux veines saillantes, aux cheveux tombant sur l'épaule droite : épaisse couronne d'épines.

Transcription de l'inscription sur la face antérieure : Diëses Kreuzer st nue gelasse Borden mit Helft der Beiträge der Jugend im Jahre 1844. Mission 1922.

LA VIERGE DE SCHWENHEIM

Statue en grès, inédite jusqu'ici et dont nous devons la photographie à M. Weigt.

Toute française dans sa facture, elle appartient encore à la seconde moitié du 13e siècle. Comme SCHWENHEIM dépendait de l'abbaye de Marmoutier, c'est probablement là, sur le chemin reliant l'Alsace avec l'intérieur de la France, qu'il faut chercher l'auteur de cette sculpture. Ici la Vierge est encore reine avant tout et elle tourne à peine le visage vers l'Enfant, mais ce dernier ne regarde plus, comme sur les Vierges romanes, le public, il se tourne plutôt vers sa mère.

C'est une de nos plus belles Vierges médiévales, émigrée malheureusement au Musée de Berlin. Du temps de Kraus, en 1876, elle se trouvait « behufs einer Restauration bei Herr Bildhauer MÜLLER in Strassburg » d'où M. Weigt l'a exportée à Berlin.

LES CLOCHES

Trois cloches garnissent notre clocher. Selon la mémoire du village, une quatrième cloche a disparu pendant la guerre 1914/1918. Il est vrai le 1/3/1917, les cloches en bronze sont réquisitionnées par l'administration pour les besoins de la guerre (Kriegsmetalbedarf).

La petite cloche date de 1912, le baptême eut lieu le 7 juillet 1912. Elle est dédiée à Saints Vincent et Anastase. Le nom de l'abbé A.KOEHREN curé de Schwenheim y figure.

La cloche du milieu est datée de 1924. Elle a comme marraine Rosalie JUNG et Vincent FRITSCH est le parrain. Elle est dédiée à Saint Jean et l'église de Schwenheim est propriétaire. KOEHREN est le curé.

Marie TROESCH est la marraine, Michel NUSSBAUM est le parrain de la troisième cloche. Comme celle du milieu elle date de 1924, elle a été fondue la même année à Colmar par la fonderie « Hussard ». Elle est dédiée à Sainte Marie ; le curé et le propriétaire ne changent pas.

VIE DU VILLAGE ET DES ASSOCIATIONS

55 ans, bel âge



Les natifs de 1963 ont fêté leur 55 printemps le 02 juin dernier. Depuis leurs 35 ans, tous les 5 ans, ils se retrouvent fidèlement pour un jour d'évasion. Cette fois, le bus les a emmenés visiter le musée Villeroy et Boch et sa galerie à Mettlach près de Sarrebruck.

Après un excellent déjeuner dans un Hôtel de la ville, une petite promenade en bateau sur la Sarre avec passage d'une écluse et un café / kuchen ont réjoui le groupe.

Bien sûr, il ne fallait pas quitter la région sans avoir monté le belvédère « Cloepf » pour admirer la vue panoramique de la Sarreschleife.

Pour clore cette rencontre passée dans la gaité et la bonne humeur, une soirée tartes flambées dans le restaurant local a fini bien tardivement dans la nuit. Ils ne manqueront pas de redonner de leurs nouvelles dans 5 ans.

FELICITATIONS à DEUX BACHELIERS

Deux bacheliers, qui ont obtenu une mention Très Bien lors de l'examen cette année, ont été mis à l'honneur par le maire de Schwenheim.

Chaleureuse réception, l'autre samedi à la mairie. Deux bacheliers du lycée du Haut-Barr à Saverne, ont reçu les félicitations du maire Gabriel Oelschlaeger et du conseil municipal, pour avoir obtenu une mention Très Bien au baccalauréat, pierre angulaire de notre système éducatif.

Laura Eichert, 18 ans, avec son bac S mention TB, s'orientera vers l'école d'ingénieurs en agronomie à Lille pendant cinq ans. Antoine Bottenmuller, 18 ans, également bac S mention TB, a opté pour la préparation MPSI (Mathématiques, Physique et Sciences d'Ingénieurs) au lycée Leclerc à Strasbourg pendant deux ans.



Avant le verre de l'amitié servi par les conseillers municipaux, le maire leur a réitéré ses félicitations : "Vos efforts et vos sacrifices que vous avez consentis n'ont pas été vains pour obtenir ces brillants résultats tout au long de votre parcours scolaire. Gardez cette hygiène de travail, ce niveau d'exigence pour confirmer dans votre parcours universitaire ce premier succès" en leur remettant une enveloppe cadeau.

VICTOIRE des BLEUS

Un 15 juillet à graver dans les mémoires collectives !! La deuxième étoile des bleus a été dignement célébrée et arrosée à la salle des fêtes de la commune, à l'issue du match.

Nombreux sont nos concitoyens, déguisés et grimés aux couleurs nationales, à s'être déplacé pour honorer la victoire de nos footballeurs nationaux ! La soirée s'est terminée tardivement mais chacun s'est quitté en se donnant rendez-vous, dans 4 ans, pour la 3ème !!



Fête des VOISINS

Fête de la Prairie : Toutes les générations y étaient



La salle polyvalente de Schwenheim était dernièrement en liesse. En effet, la fête des voisins de la rue de la Prairie et des Roseaux y battait son plein pour la sixième année consécutive.

Les résidents desdites rues étaient ravis de se retrouver et de partager une agréable soirée, la bonne humeur y régnant dans une ambiance bon enfant. Ces moments sont l'occasion de renforcer au quotidien les liens et les petits services entre voisins, la solidarité de proximité étant toujours appréciée.

Histoires du quotidien, anecdotes, plaisanteries : les conversations allaient bon train, créant rapidement une chaleureuse ambiance pour la quarantaine de participants autour de succulentes tartes flambées, les différentes familles s'étant chargées de l'apéritif et du buffet de desserts.

Toute cette convivialité a pleinement contribué à la réussite de cette fête du voisinage qui a retenu les fêtards jusque tard dans la nuit.

Les riverains de la rue de la Paix en fête

Une ambiance de franche camaraderie a régné dernièrement dans la rue de la Paix à Schwenheim à l'occasion de la fête entre voisins. La propriété de Thomas a été, cette année encore, le lieu de rencontre d'une quarantaine de participants. Tout ce petit monde a partagé une après-midi riche en échanges, rires et émotions.



Un excellent repas composé d'un apéritif varié, d'un chili con carne préparé par Albert, suivi d'un buffet de desserts plus succulents les uns que les autres, a fait saliver l'une ou l'autre bouche.

L'après-midi a été des plus agréables et a retenu quelques irréductibles jusqu'en soirée où furent encore dégustées des pizzas "à emporter".

Ces retrouvailles entre riverains auront à nouveau connu un vrai succès et l'on s'est déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.

DON du SANG

183 dons en quatre collectes

Lors de la dernière collecte de sang de l'année organisée par la section locale, en étroite collaboration avec l'E.F.S. (Etablissement français du sang), 39 donneurs se sont déplacés à la salle polyvalente de Schwenheim pour le "geste qui sauve".

Sur la camionnette du centre de transfusion on pouvait lire : "Y penser c'est naturel, le faire c'est essentiel". Et dès 17 h 30 et jusqu'à 20 h 30, les donneurs se sont succédé à un rythme modéré, mais suffisamment soutenu pour maintenir dans la salle l'impression d'une affluence plus que conséquente. Durant les trois heures de la collecte ces donneurs ont suivi le traditionnel et immuable circuit : inscription au secrétariat, médecin, prise de sang et collation.

Le repas, préparé par les bénévoles de l'association, a eu comme effet principal de créer une certaine convivialité parmi les "clients", les maintenant plus longtemps à table au gré des conversations aux sujets les plus variés.

Pour Sylvie Christmann et son équipe la réussite de ces quatre collectes au cours desquelles ont été enregistrés 183 dons : 49 en janvier, 51 en avril, 44 en juillet et 39 en octobre, à valeur de récompense pour tout le travail accompli.

CONSEIL de FABRIQUE

Les terres de Marmoutier s'unissent



Quête pour la paroisse

Bilan de la quête en faveur de la paroisse pour la rénovation des autels: 4050 euros. Cette fois encore, nous avons pu compter sur vous pour votre générosité ; nous vous remercions sincèrement.

Bénédiction des oratoires



Le jour de l'Assomption jeudi 15 Aout la paroisse a vécu la bénédiction des deux oratoires dédiés à Saint Luc et Saint Marc. Un élan de solidarité est à l'origine de cet évènement, qui est la conclusion des travaux de mobilisation et de restauration.

Les jeunes du pélé-Lourdes animent la messe de rentrée

A Schwenheim ; l'Eglise était comble de fidèles de tous âges pour la messe de rentrée : un rendez-vous chrétien traditionnel qui rassemble une quarantaine d'enfants, une trentaine de jeunes, des parents, grands-parents, paroissiens, venus de diverses communautés de paroisses environnantes.



Les jeunes collégiens, lycéens et professionnels ont témoigné en musique, en chants, en paroles et en actes de leur expérience de foi vécue au pélé-jeunes-Lourdes cet été. Le prêtre Michel Mukendi et le curé-doyen Jean-Marie Kientz ont célébré cette messe, soutenus par les coopérateurs de la pastorale, Nicolas Kerrmann, Sophie Friedrich, Monique Diss, l'animatrice de zone Anne Dussap, les musiciens adultes et jeunes, Christophe, Patrick, Nathan, Coline, Juliette, Nicolas, Marie, les nombreux choristes sous la direction d'Anne Vidonne, les accompagnateurs, les catéchistes de l'éveil à la foi. Les petits, arrivés avec leurs cartables, ont reçu la bénédiction pour bien vivre l'année scolaire.

Installation de la crèche dans l'église



Comme tous les ans, Schwenheim ouvre les portes de l'église pour visiter la belle crèche réalisée par Annette et Maurice.

Un grand merci à eux.

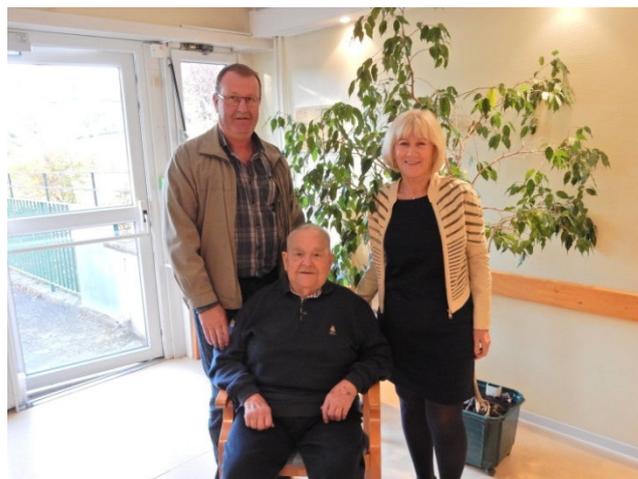
CELEBRATION ANNIVERSAIRES

Nous souhaitons un bon et heureux anniversaire à :

Monsieur André KASTLER pour ses 80 bougies,



Monsieur Arthur FRITSCH, notre doyen



CLUB de L'AMITIE

Les membres du club de l'amitié de Schwenheim se sont retrouvés, à la salle polyvalente pour reprendre le rythme de leurs rencontres mensuelles et l'animation coutumière de ce genre de rendez-vous, après deux mois de trêve estivale. Près de trente personnes ont assisté à cet après-midi convivial de rentrée.

Après quelques tours de belote, scrabble et rami, crémant, vin, café, thé et viennoiseries diverses ont été servis et dégustés à la santé des généreux donateurs.

L'après-midi, qui a encore passé trop vite, s'est déroulé dans la joie, la bonne humeur et le plaisir de communiquer sur l'une ou l'autre anecdote du passé ou du présent, et rendez-vous a déjà été pris pour la prochaine réunion du jeudi 4 octobre. Ces retrouvailles ont aussi été l'occasion de fêter les anniversaires des trois derniers mois, soit trois femmes et cinq hommes. Ont été honorés pour le mois de juillet : Robert Eberhardt 84 ans, Gérard Eichert 82 ans, André Kastler 80 ans, Gabriel Oelschlaeger 71 ans. Pour le mois d'août : Marinette Schall 83 ans, Alice Weiss 75 ans, Marcel Seemann 68 ans. Pour le mois de septembre : Monique Kastler 77 ans.



Fête nationale du 14 juillet 2018

Cérémonie, défilé et brioches



A Schwenheim, on célèbre chaque année la fête nationale le 13 juillet au soir devant le monument aux morts, suivie d'un défilé et d'une distribution de brioches aux enfants. Une nombreuse assistance s'est retrouvée pour cette cérémonie commémorative. Une cérémonie rehaussée par la participation de la clique des anciens sapeurs-pompiers, du cercle Adelpha "D'Bengele" de Neuwiller les Saverne avec ses porte-drapeaux MM.Gerling et Klein, des représentants de la municipalité, du conseiller départemental M. Carbiener, du capitaine M. Argeliès de la clique des anciens sapeurs-pompiers, du lieutenant colonel M. Cueney et du président de la FNACA, M. Schneider.

Dans son allocution, M. Gabriel Oelschlaeger, le maire de la commune, a rappelé l'histoire de la fête du 14 juillet. "Commémorer, 229 années après le 14 juillet 1789, c'est rappeler notre attachement à l'Histoire, à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui inspire de nombreuses démocraties dans le monde. L'entretien et le partage de nos valeurs, la transmission de la culture, la construction d'une nouvelle espérance en phase avec le 21ème siècle, c'est veiller à pérenniser le trésor que constituent la République française et plus largement la démocratie".



Le cortège s'est ensuite dirigé jusqu'à l'ancienne école maternelle pour la distribution de brioches aux enfants. Quant aux seniors, ils ont pu, eux aussi, se restaurer sur place, puisque l'amicale proposait escalopes, merguez et saucisses frites.

Cérémonie du centenaire du 11 novembre

Emotion et ferveur

Un nombreux public, composé de personnes de toutes les tranches d'âge, s'est rassemblé à 17 h, ce 11 novembre, autour du monument aux morts de Schwenheim pour y commémorer le 100e anniversaire de la Grande Guerre.

C'est par "La charge", première sonnerie sur le champ de bataille, que le trompettiste Patrick Kautzmann a introduit la cérémonie, et c'est avec la dernière "Le cessez le feu" que les discours se sont achevés.



Dans le cadre du projet "Mémoire et Citoyenneté" de la commune, la cérémonie a été animée par les jeunes du village qui ont cité les noms des 31 combattants schwenimérois morts pour la Patrie. Le dernier de la liste nous rappelle que le berceau de la famille Zeller est à Schwenheim. C'est donc avec une attention particulière que Mme la conseillère régionale Huguette Zeller a déposé la gerbe avec la vice-présidente du conseil départemental Michèle Eschlimann, le président du SDIS et conseiller départemental Thierry Carbiener et le chef d'escadron Dumas, commandant de la compagnie de gendarmerie de Saverne.

Après le message du président de la République, lu par Dominique MULLER, président de la communauté des communes du pays de Saverne et du discours de Gabriel Oelschlaeger, maire de Schwenheim, les noms des trois soldats tombés au Mali et en Irak, ont été évoqués. L'intermède musical "Loin de chez nous", chant de tradition militaire, en hommage à tous ceux qui sont morts pour la France en opérations extérieures, y a conféré un caractère solennel et la trompette de garnison a su toucher les coeurs des nombreux invités présents. C'est avec "Le Victorieux" de la fanfare du cercle Adelpha qu'un honneur particulier a été rendu à tous les combattants. De part la présence d'une délégation allemande, la sonnerie "Aux morts" a été complétée par "J'avais un camarade", la Marseillaise faisant écho à l'hymne allemand.

Une dizaine d'associations du Bas-Rhin et de la proche Moselle étaient présentes avec leur drapeau, pour saluer la première sortie de l'association Valeurs de la République.

Sans nul doute, les récipiendaires des bleuets d'honneur de l'Office National des Anciens Combattants remis aux jeunes, aux autorités présentes et aux nombreux participants se souviendront encore longtemps de cette "remise de décoration" particulière.



16ème marche populaire du football-club

734 sous le soleil

La marche est un sport tributaire des éléments météorologiques et, contrairement aux deux années précédentes, cette 16ème édition aura connu, par un temps radieux digne d'un jour d'été, un joli succès populaire.

Les marcheurs ont ainsi été plus de 700 (734 exactement) au départ d'un périple permettant de découvrir les environs de Schwenheim et d'être conquis par le pittoresque et les magnifiques vues sur les différents paysages : la chaîne des Vosges du Nord, les châteaux du Haut-Barr et du Géroldseck.



Les organisateurs avaient concocté un parcours adapté de 5 km et des circuits de 10 et 20 km, sans difficultés particulières, de la salle polyvalente à Lochwiller, en passant par le cimetière israélite pour continuer par Furchhausen, Waldolwisheim, le Breitloch, la forêt du Kreuzwald, le Moulin.

Les randonneurs, venus de toute la région, mais aussi de la banlieue strasbourgeoise, étaient unanimes : de beaux parcours, bien fléchés, et une vue dégagée. Des postes de contrôle et de ravitaillement accueillants (on pouvait même y déguster de la tarte flambée) à la réception : l'organisation était sans fausse note. A l'arrivée, les bénévoles proposaient jambon à l'os, grillades et frites ainsi que pâtisseries et café.

Au palmarès : personnes les plus âgées Mme Bruchy de Lingolsheim (90 ans), M. Baltzli de Monswiller (86 ans). La famille la plus nombreuse : Sohn de Wasselonne avec 10 personnes. Les associations : Menchhoffen 21, Marcheurs du Haut-Barr et Schwenheim 20, Holtzheim 18,



Déjeuner moules-frites : copieux et de qualité

Dimanche dernier, comme il est de coutume depuis douze années maintenant, le football-club de Schwenheim conviait à son traditionnel déjeuner moules-frites.

Dans la matinée, la valeureuse équipe de bénévoles, toujours motivée, a débuté avec le nettoyage des crustacés. S'en suivit la préparation de la salle, des plats, des assiettes et des couverts.

Ce repas a tenu toutes ses promesses puisque pas moins de 190 personnes ont répondu à l'invitation.





Les bénévoles du football-club local ont bien géré la situation, tant en cuisine qu'au bar et au service, où les jeunes serveuses et serveurs ont accompli des prouesses pour satisfaire les convives.

Car à peine de plat était-il vidé, qu'il se remplaçait par un plein, soit de moules, soit de frites : ils avaient le bon coup de main...sous l'oeil vigilant de Mathern. Les 250 kg de moules, les 90 kg de frites et les 50 portions d'escalopes de poulet pour ceux qui avaient opté pour cette variante, sans oublier le dessert et le café, ont été concoctés avec délicatesse et savoir-faire par les chefs Hubert et Rémy et leur équipe.

Et ce à la grande satisfaction du président Gabriel Oelschlaeger qui déclarait : "Si vous proposez de servir à profusion, il faut assurer". C'est ce qui a été fait à la grande satisfaction des personnes présentes.

CHORALE des ENFANTS

La chorale des petits chanteurs de Schwenheim a une fois de plus participé à la vie de notre village.

La chorale est actuellement composée de 15 enfants, filles et garçons, depuis la rentrée des petits nouveaux ont rejoint le groupe.

Les enfants ont participé activement à la cérémonie du 11 Novembre et lors de l'ouverture de la première fenêtre du calendrier de l'avent. Ils participeront également au concert du 16 Décembre lors du marché de Noël.

Les prochains événements seront marqués par un concert au printemps à Schwenheim, la participation aux cérémonies du 8 Mai.

Depuis Septembre les répétitions se déroulent le vendredi soir à 18h00 à la mairie et cela chaque semaine et toujours dirigée par Mélodie. Et évidemment la chorale des petits chanteurs de Schwenheim est ouverte à tous les enfants.

Bientôt la chorale s'agrandira pour accueillir des plus grands mais chut c'est une surprise !!!!!

Les enfants et les parents vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année !!!!



ASSOCIATION « A PETITS PAS... »



Depuis septembre c'est l'ébullition, la rentrée, la recrée, les bricolages...et quelques animations!



La bourse aux vêtements adultes a encore attiré nombre d'exposants et d'acheteurs....Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 16 mars 2019 pour la prochaine bourse de printemps.



Nous avons également fêté Halloween dans notre commune. Malgré une météo capricieuse et fraîche ce jour-là, de très nombreux habitants courageux accompagnés des membres de l'association «A Petits Pas ...», ont déambulé dans nos rues afin de récolter des bonbons ou de jeter des sorts!!Merci à tous les participants et tous les habitants qui encore une fois, ont été plus que généreux avec les enfants et l'association.

Nous réservons encore quelques surprises aux enfants de la commune pour cette fin d'année...Il se pourrait même que Saint Nicolas nous fasse une petites livraison pour les enfants mais chutt!c'est encore un secret !



Les fêtes de fin d'année arrivant déjà à grand pas. L'association "A Petits Pas..."vous souhaite de très agréables moments en famille ou entre amis pour finir avec douceur le mois de décembre et commencer avec énergie cette nouvelle année. Au plaisir de vous rencontrer....



Association « A Petits Pas... »



PRO PATRIA



Valeurs de la République Alsace Moselle/ Pro-Patria



*Le Sénateur Claude Kern, le Colonel de Gendarmerie Roland Sinteff
Discussion « Les Balkans et l'Europe Consultation Citoyenne sur
l'Europe » 19 Octobre 2018 -Schwenheim*



*Sasbach – le 2 Novembre 2018. Monument Turenne, Pro-Patria
avec le Souvenir Français de Hochfelden et de Marmoutier.
Commémoration de la fin de la Guerre 1914-1918*

Dans le cadre du projet « *Mémoire et Citoyenneté* » de la commune, la cérémonie de l'Armistice de 1918 a été animée par les « Jeunes de la République » de Schwenheim qui ont cités les noms des 31 combattants Mort pour la Patrie. Une délégation allemande du Bundeswehrverband Baden, suite à notre participation à la Cérémonie de Sasbach au Monument Turenne le 2 Novembre, était présente dans le cadre du projet « Réconciliation sur les Tombes/ Versöhnung über den Gräbern ». C'était aussi la première sortie du drapeau de Pro-Patria et l'occasion de remettre un Bleuets d'Honneur aux jeunes et à tous ceux qui ont contribué à l'acquisition de l'emblème qui sera remis officiellement par l'Office National des Combattants sur les Champs Elysées le 29 Juin 2019.

Si le Ravivage de la Flamme du 29 Juin, a été labellisé par la Mission du Centenaire, l'ensemble du projet « Mémoire et Citoyenneté » parrainé par la commune de Schwenheim concours pour le « Trophée des Maires ». En mémoire du rattachement de l'Alsace-Moselle à la France, la commune va commémorer le 75ème anniversaire de la Libération le 22 Novembre 2019 avec la présence de la Fondation Maréchal Leclerc et éventuellement l'Ordre des Compagnons de la Libération. En mémoire du Lieutenant-Colonel Massu, commandant le 2ème bataillon du Régiment de Marche du Tchad, qui a libéré la commune et dont Poste de Commandement était au « Restaurant Aux 2 Clés », sera inaugurée en ce jour la Borne du Serment de Koufra - km 1067 et la Place du Sous-Groupement Massu. Nous appelons déjà maintenant aux bonnes volontés pour soutenir le projet de la commune et des associations.

Si la région a été libérée en Novembre 1944 malheureusement, les Incorporés de Forces et Déportés restaient dans les griffes du régime nazi. Le 1^{er} Juin 2019, une cérémonie commémorative sera organisée par la « Section des 42 » à Cernay en mémoire des 42 officiers réfractaires incorporés au Camp SS de Sennheim (Cernay) et déportés à Neuengamme. Conjointement sera organisée une visite du Champ de Bataille de 1914-18 du Hartmannswillerkopf et préalablement dans la matinée, du Fort de Mutzig (Feste Wilhelm II). *Il est envisagé, en cas de participation significative, d'affréter notre bus traditionnel « La Cigogne » de Schwenheim. Renseignement : association.pro-patria@orange.fr*

L'ensemble du projet global fera l'objet d'une présentation publique par les élèves de Neuwiller les Saverne avec un « concert Alsace-Moselle » le **31 Mai 2019** en l'Eglise Pierre et Paul de Neuwiller avec, si possible, la participation de la Chorale Sainte Cécile de Schwenheim, la Fanfare Sainte Adelphe et la Mezza-Soprano Barbara Gries. Vous êtes aimablement invités à cette présentation des élèves.

Si l'aspect mémoriel tient une place prépondérante dans le projet pédagogique, pour l'association « Valeurs de la République », la Mémoire n'est qu'un vecteur pour comprendre le présent et ancrer les cérémonies dans la réalité quotidienne. Ainsi, l'aspect « citoyenneté » avec « le Parlementarisme de Guerre » et le rôle des élus pendant les crises, par récurrence en temps de paix, est mis en exergue lors des échanges prévus dans les salles de classe avec le Député Patrick Hetzel et le Sénateur Claude Kern. C'est aussi pour cette raison, qu'en octobre 2018, le Sénateur Claude Kern a animé avec le Colonel de Gendarmerie Roland Sinteff la consultation citoyenne sur l'Europe. Nous tenons par le présent article à remercier le « noyau dur » de Pro-Patria et la vingtaine de participants. Si nous tenons à remercier chaleureusement le sénateur pour sa disponibilité et sa contribution, malheureusement, exceptée Mme Anne Sander, la vingtaine de députés européens sollicités n'a même pas daigné accuser réception de leur invitation sur un sujet sensible comme « La Force d'Intervention Européenne ». A l'heure électronique, nous garderons « en mémoire vive » leur intérêt pour l'Europe lorsque nous serons appelés aux urnes l'année prochaine. Les citoyens eux aussi ont peut-être manqués une occasion unique de partager en particulier les expériences du Sénateur Claude Kern et de ceux qui ont été engagés dans les Balkans pendant de longues années. Le Député Patrick Hetzel n'a malheureusement pas pu nous parler comme prévu du « Traité Rénové de l'Elysée » dont il est un des rédacteurs, étant retenu à Paris. Nous estimons, suite à notre expérience, que L'Europe, mais c'est un constat « partiel » et « partial », n'intéressent que très « mollement », les députés européens et les citoyens. Si c'est regrettable, au moins, avec une pointe d'humour et un « zeste » d'amertume des organisateurs de ces réunions, qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, nous constatons pour une fois, une convergence des intérêts. Ayons cependant toujours en mémoire cet adage terrible suite à la prise de pouvoir du NSDAP (parti nazi) en 1933 en Allemagne – « Zum Aufrstieg des Bösen, genügt es, wenn die Guten nichts tun » (*Pour que le mal s'installe, il suffit que les bons ne fassent rien, traduction littérale, qui ne rend cependant pas le sens exact*)

Colonel[®] Norbert Zorn, Président





Valeurs de la République Alsace Moselle/ Pro-Patria



Clin d'œil - ☺

Qui ne connaît pas à Schwenheim le bus à la Cigogne garé par Nicolas régulièrement sur le parking de la salle polyvalente. Qui ne s'est pas posé la question de sa présence. Récemment, l'énigme a pu être enfin levée grâce au concours de la mairie et après une investigation poussée de notre trésorier.

En fait, d'après le compte rendu de Joseph, le conducteur aurait confié aux inspecteurs qu'il attend patiemment le 29 Juin 2019 l'embarquement des participants et membres de l'association et de tous ceux de Schwenheim qui veulent participer à la cérémonie du Ravivage de la Flamme. D'après son plan de route, l'arrêt déjeuner, sortie de préférence du sac est prévu à Reims ou près de Paris, lieu de regroupement des 8 autobus d'Alsace et de Moselle pour « monter » à Paris. Notre député, Monsieur Patrick Hetzel ou un autre député de l'Assemblée Nationale nous ferons l'honneur de nous guider dans ce Haut-Lieu de la République à compter de 13h00. Eu égard à la cérémonie du 75ème anniversaire de la Libération, une visite du musée de la Libération et du Musée de l'Armée est prévue avant le défilé des « 500 » sur les Champs Elysées à 18h00 et le Ravivage de la Flamme. D'après Nicolas, son GPS est programmé automatiquement pour passer au Champ de Mars et ainsi dire bonjour à la « Grande Dame » avant de rejoindre à nouveau le parking de la salle polyvalente après un arrêt à Reims. Suite aux négociations de dernière minute au plus haut niveau, un arrangement a été trouvé afin de maintenir les coûts à 60€ par participant, malgré l'augmentation des prix du carburant et l'explosion des coûts de stationnement à Paris. Le prix de la place représente peu ou prou l'équivalent de 1 paquet de cigarettes à économiser par mois jusqu'au 29 Juin 2019. Il reste encore des places disponibles. Pour tout renseignement, association.pro-patria@orange.fr Les inscriptions sont à formaliser aimablement dans les meilleurs délais par envoi d'un chèque de 60€/personne à l'ordre de « Association Pro-Patria », à déposer à la mairie pour Joseph Lerch après votre inscription.

A savoir si Nicolas a intentionnellement garé son véhicule pour l'association, seul lui pourra vous le dire.

29 Juin 2019



Dans l'attente de vos inscriptions, tous les membres de Pro-Patria vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019.

TELETHON : Association Sports et Loisirs de Schwenheim et Foyer de Furchhausen

L'Association sports et loisirs de Schwenheim, conjointement avec celle du foyer de Furchhausen a, cette année encore, participé à la 32ème édition du Téléthon en faveur de la recherche contre les maladies génétiques rares. Cette édition restera gravée dans les mémoires quant à sa participation et a connu le succès escompté.

Domage que les cochers de Furchhausen et de Waldolwisheim qui auraient dû véhiculer les voisins, n'aient pas pu se déplacer avec leurs calèches et leurs chevaux en raison de la pluie continue et les fortes rafales de vent.



Tout au long de l'après-midi et jusqu'en soirée, les habitants des deux communes ont rejoint la salle polyvalente de Schwenheim pour y verser leurs dons. Un membre du comité de l'association du foyer de Furchhausen, joignant le geste à la parole, a glissé un chèque dans l'urne de la collecte.

Un groupe de "patchworkeuses" au travail proposait également une tombola, l'association BMX des casquettes et des t-shirts et les "Schwenemer Renner", une bande de copains passionnés de courses à pied, tenaient un stand de pâtisserie-vienniserie

Les généreux donateurs ont dégusté ensuite, à loisir, vin chaud, beignets, mannele, bière et knacks servis par les bénévoles de l'association schewinéroise.

Cette opération a permis de récolter 1.250 €, intégralement versés à l'AFM-Téléthon.



INAUGURATION de la BIBLIOTHEQUE :



Une habitante de Schwenheim, Nadia Pett, a eu l'idée de proposer dernièrement au maire Gabriel Oelschlaeger l'installation d'une bibliothèque de rue, ouverte à tout le monde. Cette proposition a été acceptée par le premier magistrat, et c'est Albert Heitz, l'employé communal et fin bricoleur qui s'en est chargé, l'a conçue et réalisée de main de maître. Et comme le soulignait le maire : "Une bibliothèque de rue est un lieu où l'on peut déposer des livres, en emprunter et puis les ramener. C'est une fenêtre que tout village ouvre sur le monde, le monde du savoir, de l'imagination et l'univers de la science, des sentiments et de la poésie".

Ainsi que le conseiller départemental Thierry Carbiener : "La bibliothèque est un endroit où s'apprécie la beauté, celle des textes, celle des images. Permettre l'accès à la lecture est une action citoyenne qui vise à l'autonomie et au bien-être des utilisateurs".

Un vin d'honneur, servi à la mairie, a clôturé cette inauguration.



OUVERTURE DE LA PREMIERE FENETRE DE L'AVENT :



La cérémonie de l'ouverture de la première fenêtre de l'Avent a suscité, samedi dernier à Schwenheim, un réel engouement de la part de la population. C'est bientôt Noël, les étoiles scintillent dans le ciel, et sur terre tout s'illumine. Pour la quatrième fois consécutive, en cette fin d'année, le village de Schwenheim a déjà revêtu ses habits de lumière. Les illuminations des rues, de la place de l'Eglise, les animations à venir (marché de Noël, concert de Noël à l'église Saints-Vincent-et-Anastase le dimanche 16 décembre prochain) font que ces initiatives donnent à la commune une image agréable et conviviale.

Comme le soulignait le maire Gabriel Oelschlaeger : " Voilà les ingrédients nécessaires pour éclairer la vie de chacun. L'obscurité ne peut chasser l'obscurité, seule la lumière le peut" selon une citation de Martin Luther King. José Capinha, adjoint au maire, a développé cette idée. Albert Heitz et Gérard Klein, ainsi que les membres du conseil municipal secondés par des bénévoles, l'ont concrétisée. La finalisation de cette œuvre (dessins intérieurs) a été réalisée par les enfants du village, et c'est Pauline qui a eu l'honneur d'inaugurer ce calendrier. Ce sont eux, réunis en chorale sous la direction de Jean,, qui ont entamé des chants de circonstance, avec entre autres "Enfants de Palestine".

Et tout ce petit monde a ensuite pu goûter les « bredele » et le vin chaud offert par la commune.





les infos ...

du VCU Schwenheim

Retour sur le Trophée de France de BMX – 23 et 24 juin 2018

Le trophée de France a été une magnifique épreuve qui a vu notre commune et notre territoire sous un très beau jour. 120 bénévoles de divers horizons ont fait de cette épreuve un succès. Un grand MERCI à vous...soyez fier de l'image que vous avez donné, Les messages de félicitations ont été nombreux.

Merci à nos partenaires, TPM, CYNO PRO, Arnaud Paysage, SEMC Distribution, Sport Rad Distribution, PROSTART, CFC, BUFF.

Merci à nos partenaires et aux collectivités... A Gaby et la Commune de Schwenheim, à Christophe Kremer et la Com Com du Pays de Saverne et la Ville de Saverne, Laurent Burckel et la Région Grand Est, au Conseil Départemental 67.

Côté sport, ce fut également un beau succès car 12 pilotes étaient sélectionnées (en 2014 seul 1 pilote était sélectionné). Avec 2 finalistes et 1 podium : Alyssa Dard (3^{ème}) et Nicolas Leyendecker (7^{ème}).

VCUS Côté Sport en 2018, On notera les performances remarquables en

VTT : **Pascal Kempf** - Performance remarquable en Elite (15^{ème} en coupe de France) et Sélection en équipe de France.

Route : **Simon Combes** pour sa saison, son titre de champion Grand Est et son évolution vers une DN1

BMX :

Alyssa Dard - Championne d'Europe, Vice Championne du Monde, 3^{ème} au France

Nicolas Leyendecker - 7^{ème} France, 1/4 au Monde et Europe



Nicolas Leyendecker - Benjamin



Alyssa Dard - Pupille



Simon Combes – Champion Grand Est



Pascal Kempf – Elite DH

Le VCU 2019...le projet club

Développer les sports cyclismes dans toutes ses disciplines

Le VCUS se veut un club multi activités et veut le rester. Ce choix n'est pas sans contraintes car il demande de suivre des activités avec des dynamiques différentes.

Cependant c'est un **élément différenciant** car dans le paysage des clubs de vélo, nous sommes plus l'exception que la règle et beaucoup se sont spécialisés sur une discipline. **Notre ambition est de développer le sport cyclisme dans toutes ses disciplines.** De plus c'est une opportunité car elle nous permet de développer une offre de service plus globale.

Offre de service permettant la découverte et le développement des enfants dans les 3 disciplines

Le BMX et VTT attirent plus les jeunes que le cyclisme traditionnel. De plus ces 2 activités et notamment le BMX est une activité à maturité précoce qui permet dans un 2^{ème} temps de se diriger vers le VTT et/ou la route sport à maturité plus tardive. Le cyclo-cross pourrait constituer une porte d'entrée ludique.

Notre volonté est de **proposer des offres adaptées aux besoins de chacun** dans l'objectif de découvrir la palette des activités et de se déterminer quand il le souhaite tant sur du loisir que sur du haut niveau (proposer une offre pour septembre 2019)

Du loisir au haut niveau, une offre globale

Notre volonté est de créer des filières d'excellence à l'intérieur du club permettant à tous les pratiquants de pouvoir se développer jusqu'au haut niveau et cela dans les 3 disciplines.

Encadrement de qualité

Pour qu'une offre de service soit qualitative, **l'encadrement doit être de qualité et formé.** Nous souhaitons continuer à maintenir et développer notre encadrement afin de pouvoir continuer à développer notre structure.

Des actions spécifiques sont définies dans chacun de ces thèmes.

Le bureau du VCUS Schwenheim

- Président | Sébastien Leyendecker | *Coordination BMX*
- 1er Vice-Président | Stéphane Dub | *Trésorier Adjoint*
- Trésorier | Fabrice Braun | *Supervision Organisation*
- Secrétaire | Sophie Huet | *Suivi Juridique*
- Vice-Président | Daniel Tomasi
- Membre | Ludovic Pfirsch | *Coordination DN2 – Relation Partenaires*
- Membre | Christophe Schweitzer | *Coordinateur TRI – Responsable Vêtement*
- Membre | Joel Kempf | *Coordinateur VTT*
- Membre | Thierry Lehman
- Membre | Jean Christophe Gagnadoux | *DS DN2*
- Membre | Julien Tomasi

NAISSANCES :

- SPEICH Hugo né le 29 mars 2018 à Saverne
- JAEGLI KOSSNIEWSKI Luka Philippe René né le 7 juillet 2018 à Strasbourg
- NOCK Aaron né le 20 juillet 2018 à Saverne
- FRITZINGER Rose Emma née le 25 novembre 2018 à Saverne

MARIAGE :

- CHAMOIS Julien René Albert et MANE Caroline Françoise Pascale à Mougins

PACS :

- SCHLEIFER Nicolas et KRAEMER Marie le 27 aout 2018
- MEYER Yvon et GEYER Corine le 19 novembre 2018
- EHRMANN Jordan et KRIEGER Samantha le 13 décembre 2018

DÉCÈS :

- Mr BOTTENMULLER Jean-Claude, le 09 janvier 2018 à Schwenheim
- Mme ENGEL née TROESCH Marie-Louise le 16 février 2018 à Marlenheim
- Mme JAEGER née ENGEL Jeanne, le 22 mars 2018 à Marlenheim
- Mr PECHEUR Gérard, le 19 avril 2018 à Schwenheim
- SCHERRER Albert, le 13 aout 2018 à Saverne

A NOS AÎNÉS NOUS SOUHAITONS UN BON ANNIVERSAIRE

JANVIER

Madame OTT Liliane née ENGEL	95 ans le 07
Mademoiselle KIEFER Paulette	95 ans le 20
Madame SCHMITT Thérèse née MARXER	87 ans le 14
Madame WATTRON Marie-Rose née DOUVIER	75 ans le 30
Madame WERLE Liliane née HOFF	73 ans le 09
Madame HOFF Ginette née BURG	72 ans le 08
Madame TROESCH Raymonde née HENG	72 ans le 09
Monsieur KIENLEN Maurice	71 ans le 22
Monsieur ANDRES Jean-Marie	70 ans le 16
Monsieur NONNENMACHER Antoine	70 ans le 27

FÉVRIER

Madame RUNTZ Thérèse née SCHMITT	91 ans le 22
Monsieur TROESCH Bernard	80 ans le 24
Madame OCHS Odile née SEEMANN	77 ans le 16

MARS

Monsieur WETTA Joseph	92 ans le 15
Madame SCHLEGEL Valentine née OHMER	90 ans le 16
Madame ANDRES Marie née SOLLER	89 ans le 30
Madame SCHATZ Thérèse née BOESCH	86 ans le 23
Monsieur SCHALL Bernard	85 ans le 27
Monsieur ENGEL Alfred	83 ans le 07
Madame SEEMANN Marie née EICHERT	78 ans le 01
Monsieur WATTRON Albert	76 ans le 07
Monsieur NONNENMACHER Albert	76 ans le 20
Madame NONNENMACHER Alice	74 ans le 02
Madame ROLLING Raymonde née CECCHERINI	72 ans le 09
Monsieur FLORIAN Jean-Pierre	70 ans le 25

AVRIL

Madame WATTRON Georgette née SOLLER	93 ans le 17
Madame ENGEL Anne née OHMER	88 ans le 27
Madame EBERHART Marie-Madeleine née FRITSCH	87 ans le 23
Monsieur GEORGER Joseph	85 ans le 26
Madame ENGEL Marie née LUX	84ans le 17
Monsieur JUNG Gilbert	81 ans le 06
Madame KERN Marie Thérèse née DOSSMANN	76 ans le 15
Madame BARTHELME Marie-Claire née GOETZ	73 ans le 16
Monsieur BOUGHAZRA Michel	70 ans le 25

MAI

Madame HANTZ Marie née FRITSCH	83 ans le 09
Madame FRITSCH Yvette née STORCK	79 ans le 12
Monsieur ZEBST Henri	76 ans le 08
Monsieur HOFF Jean-François	73 ans le 21
Madame STOFFEL Marie-Claire née ANDRÈS	72 ans le 21

JUIN

Madame BOHLINGER née JUNG Anne	89 ans le 03
Madame RALL née WEBER Jeanne	83 ans le 25
Madame LEYMONIE Gabrielle née IMBS	73 ans le 20
Madame JAEGER Christiane née DIEBOLT	73 ans le 25

Moment de détente – Blagues Alsaciennes

1/ Deux camionneurs alsaciens roulent tranquillement sur l'A35 en direction de Strasbourg, quand tout d'un coup le moteur se met à fumer ! Inquiets ils s'arrêtent rapidement sur le bas-côté et sortent du camion.

L'un d'eux va ouvrir le capot pour vérifier le moteur et s'écrie : " oh fatch ! C'est un peu chaud hein ! "

Et l'autre se met à rire et répond " yooo du, toi t'es pas un bon mécanicien ! S'esch doch net a Peucho ! S'esch a Renault !!! "

2 / C'est un Alsacien qui monte dans un train. Dans le compartiment se trouvent déjà deux hommes en costumes et cravates qui tapent sur leur ordinateur. Notre brave Alsacien s'installe près de ces 2 hommes et commence à manger un sandwich au mettwurst. Au bout de quelques minutes, il demande à l'un des deux hommes en costume, avec un fort accent alsacien : « Puiche-je savoir où vous s'allez ? »

Les deux hommes se regardent en riant. Le premier fait un clin d'œil au second, et répond en imitant l'accent alsacien : "Moi, che vais à PARISS". L'Alsacien pense avoir mal compris et répond : "PARISSSS ?"

Et le voyageur rétorque : «OUI, PARIS avec deux S !!! »

L'Alsacien se demande pourquoi Paris avec deux s, mais n'en rajoute pas et continue à déguster son sandwich au mettwurst. Un peu plus tard, il s'adresse à l'autre homme et lui demande :

- "Et vous, où allez-vous ?"

- "Et bien moi, répond le deuxième homme, également d'un air moqueur, che vais à Bordeauxx, avec deux X !!!"

Les deux hommes pouffent de rire. L'Alsacien, qui comprend qu'ils se moquent de lui, ne répond pas. Tout à coup l'un des deux hommes se tourne vers l'Alsacien et lui demande :

- "Et toi, où vas-tu ?"

- "Et bien moi, j'veis à Macon... avec deux cons !"

NUMEROS UTILES

LES URGENCES :

POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE SAVERNE	03 88 91 19 12	
SAMU	15	
SMUR	03 88 71 66 33	
CENTRE HOSPITALIER – SAVERNE	03 88 71 67 67	
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37	
CENTRE ANTI-RABIQUE	03 88 27 70 27	
SOS MAINS	03 88 35 45 00	
SOS MAINS – CTO ILLKIRCH	03 88 67 44 01	
SOS MAINS – CLINIQUE DE L'ORANGERIE	03 88 56 73 00	
URGENCES MAINS – HOSPICES CIVILS	03 88 16 13 10	
INFO SIDA SERVICE	08 00 84 08 00	<i>gratuit</i>
DROGUE INFO SERVICE	08 00 23 13 13	<i>gratuit</i>
ENFANCE MALTRAITEE	08 00 05 41 41	<i>gratuit</i>
ALCOOLIQUE ANONYME	03 88 32 79 38	
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA)	03 88 91 21 68	
Electricité de Strasbourg – Agence de Molsheim URGENCE	03 88 18 74 00	
Centre de Soins : Couvent de Reinacker	03 88 03 23 28	
Centre de Soins : Couvent de Thal-Marmoutier	03 88 91 65 45	
Cabinet d'infirmières : Annie SIGRIST – Marmoutier	03 88 71 43 16	



ADMINISTRATIONS :

MAIRIE de Schwenheim	03 88 70 20 48
<i>Monsieur le Maire OELSCHLAEGER Gabriel</i>	
<i>Adjoints : LERCH Joseph ; CAPINHA José ; REINHARDT Régine</i>	
Salle polyvalente Schwenheim	03 88 70 27 93
Presbytère Marmoutier	03 88 70 61 42
Communauté de Communes du Pays de Saverne	03 88 71 12 29
Assistance Sociale – Marmoutier	03 69 33 20 35
Caisse d'Allocations Familiales	08 10 25 67 10
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3646
Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse	3960
CICAS (retraite complémentaire) Saverne	08 20 20 01 89
Mutualité Sociale Agricole	08 99 66 01 52
Sous-Préfecture de Saverne	03 88 71 72 00
Trésorerie de Saverne	03 88 03 12 50
Centre des Impôts de Saverne	03 88 03 12 50
Maison du Conseil Départemental (DDT)	03 68 33 82 00
Pôle Emploi	3949

LES PERMANENCES

MAIRIE DE SCHWENHEIM

🕒 Le Lundi de 16h à 20h et le Jeudi de 15h à 18h

📍 150 rue Principale

☎ 03.88.70.20.48

@ mairie.schwenheim@wanadoo.fr

COMCOM DU PAYS DE SAVERNE

🕒 Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 16h30

📍 12 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.12.29

@ contact@cc-saverne.fr / site : www.cc-saverne.fr

Fax : 03.88.71.29.73

MISSION LOCALE (PAIO)

🕒 Tous les mercredis de 9h à 12h

📍 rue du Général Leclerc 67440 MARMOUTIER

DEPUTÉ DU BAS-RHIN : M. Patrick HETZEL

📍 9 rue de la Gare 67700 SAVERNE

☎ 03.88.91.25.88

@ contact@patrick-hetzel.fr

Fax : 03.88.91.34.05

ASSISTANTE SOCIALE : Mme HEIDINGER (Sur rendez-vous) : ☎ 03.69.33.20.35

CRAV ET CICAS

🕒 Tous les jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

CICAS : 1^{er} lundi du mois de 8h30 à 12h

📍 78 Grand^e Rue Saverne

CENTRE SOCIO CULTUREL DE SAVERNE

📍 3D Rue du Moulin, 67700 Saverne

MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

📍 1 Route de Maennolsheim 67700 SAVERNE :

☎ 03.68.33.82.00

MSA DU BAS-RHIN

📍 WASELONNE Hôtel de Ville place du Gal De Gaulle :

le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30

SAVERNE Centre Socio-culturel 3d ilot du moulin :

le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

SOUS-PRÉFECTURE DE SAVERNE

🕒 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h

Mercredi matin de 8h15 à 12h

📍 3 rue du Tribunal – 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.72.00

CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

M. Jean-Claude HAMMANN

☎ 03.88.91.87.16

CENTRE DES IMPÔTS SAVERNE : Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

TRÉSORERIE : Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h.

📍 11 rue Sainte-Marie BP 80120 - 67703 Saverne Cedex

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (UTAMS) SAVERNE

🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

📍 39 rue de Dettwiller 67700 SAVERNE

☎ 03.69.33.20.00



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
 Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
 À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune